

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE**

En application de l'article L.2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales

DÉCISION MUNICIPALE N° 2023-04-074**le Lavoir de MORIERES : restauration -
demande de subvention auprès du Conseil
Départemental de Vaucluse**

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L-2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2020, publiée et déposée en Préfecture de Vaucluse le 17 juillet 2020, portant délégations de compétences consenties à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal, et notamment l'alinéa 26° de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions dans les conditions suivantes : pour tout projet d'investissement ou de fonctionnement de montant unitaire équivalent à la limite de délégation des marchés publics, auprès de l'Etat, des collectivités ou de financeurs privés,

Vu l'état de vétusté du lavoir de Morières qui menace son intégrité,

Vu la nécessité de conserver ce petit patrimoine hydraulique local

Vu le dispositif du Conseil Départemental en faveur du patrimoine,

DECIDE

Article 1 : Le coût estimé des travaux de restauration du lavoir de MORIERES et de son système hydraulique est estimé à 22 299.85 € HT soit 25 796,29 € TTC

Article 2 : De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de Vaucluse au titre du Dispositif Départemental en faveur du Patrimoine à hauteur de 13 379 € (60%)

Article 3 : Le plan de financement prévisionnel est annexé à la présente décision

Article 4 : De prévoir les crédits correspondants au budget de l'exercice concerné

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Commune est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse et Monsieur le Trésorier Municipal d'Avignon.

HOTEL DE VILLE



Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 084-218400810-20230405-2023_04_074-AR

Fait à Morières-lès-Avignon, le 05 avril 2023
Le Maire

Grégoire SOUQUE